

LE CÔTÉ OBSCUR DES PRÉALPES D'AZUR

A la reconquête du ciel étoilé

Pourquoi **reconquérir un ciel étoilé** et comment faire ? L'éclairage artificiel empêche 80% des Français de voir les étoiles. Il forme un halo lumineux bien visible la nuit qui perturbe la biodiversité nocturne, l'observation astronomique et représente une grande partie de la facture énergétique des communes... En janvier 2015, dans le cadre d'un **appel à projet pour la transition énergétique** piloté par le Parc et financé par l'ADEME et la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 3 communes se lancent dans la reconquête du ciel étoilé.

D'abord motivées par les **économies financières**, les communes s'approprient aussi leur **responsabilité environnementale**. A l'été 2015, tout commence par une soirée avec les habitants des 3 communes volontaires. Répondre aux craintes et expliquer les enjeux sont la base de la réussite d'une telle opération.



En octobre, le **« Jour de la nuit »** permet d'emmener élus et habitants sur un site exceptionnel en plein coeur du Parc : l'Observatoire de la Côte d'Azur, sur le plateau de Calern, pour un programme riche: conférence, observations du ciel avec les spécialistes, randonnée nocturne, spectacle de contes et exposition d'un photographe qui réalise des clichés de paysages étranges, sans flash, les nuits de pleine lune.

Après le succès de l'événement, le Parc décide d'en provoquer d'autres. Mi-avril, une série de clichés de nuit de 12 villages de la vallée de l'Estéron est réalisée. Volontaires pour **éteindre l'éclairage public**, les habitants peuvent observer leur commune « autrement ». Enfin, de juillet à décembre 2016, le Parc lance **« Les nocturnes du Parc »**.

Le savant mélange d'animations ludiques, culturelles, scientifiques et originales porte ses fruits : en un peu plus d'un an, sur les 45 communes du Parc, 12 ont décidé d'éteindre l'éclairage public en seconde partie de nuit et 9 ont signé la charte d'engagement volontaire de l'ANPCEN. Trois communes ont été primées au Concours des Villes et Villages Étoilés, organisé par l'Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN), dont Spéracèdes, qui a obtenu 4 étoiles !

Au total, dès la première année, **300 MWh d'électricité ont été économisés**. Et cela motive les communes environnantes !

CONGRÈS
DES PARCS
20 16
HOMME
NATURE

le contrat en question,
les réseaux en action

Contacts

Augustin Gamot
agamot@pnr-prealpesdazur.fr
1, av. François Goby
06460 Saint-Vallier-de-Thiery
04 92 42 08 63

Partenaires de
l'opération

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Observatoire
de la CÔTE d'AZUR